

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 61
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 18 juin 2024
Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	RIOTTE Christine
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	DIEBOLT Alain
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	HENRY Micheline
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SAGET Emmanuel
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
STOLZ Julien	GRUET Justine	LEGRAND Jean-Luc
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

Objet : Adhésion à la Centrale d'achat du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH)

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY

Le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats dans le secteur sanitaire, médico-social, social et les collectivités territoriales. Créé en 2007, il constitue une solution d'achats mutualisés pour tous les acheteurs publics de France.

La Centrale d'achat du RESAH propose ainsi un grand nombre d'accords-cadres couvrant des domaines susceptibles de répondre aux besoins de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et notamment :

- Solution de télécommunication
- Solution de cyber sécurité
- Matériel d'infrastructure informatique

Le périmètre couvert est amené à évoluer et s'étendre à d'autres segments d'achats. L'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à cette centrale d'achat pourra permettre :

- D'obtenir une économie financière liée à la massification des achats à l'ensemble des adhérents de la centrale,
- De garantir un respect des règles de la commande publique tout en simplifiant la passation des commandes.

L'adhésion à la centrale d'achat n'empêche pas obligation de commande par son intermédiaire. Il s'agit d'une possibilité pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'y recourir.

Le montant de l'adhésion est de 600 euros nets de taxe pour l'année civile 2024. Cette adhésion sera renouvelée tacitement chaque année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la Centrale d'Achat du RESAH,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document ou convention nécessaire au bénéfice des offres de services de la centrale d'achat du Groupement d'Intérêt Public RESAH.

SCRUTIN	POUR : 74	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	

*Fait à Dole, le 25 juin 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Moyens et Ressources/Systèmes d'Information

Jean-Pascal FICHERE.

